# **BRÈVES ARDILLATONNES**



En cette fin d'année, le Conseil municipal et moi-même souhaitons vous apporter quelques informations sur le travail en cours et sur nos projections pour les années à venir.

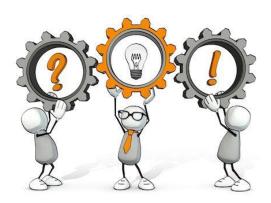
2020 : une année particulière

Je tiens tout d'abord à souligner cette période compliquée et difficile que nous traversons depuis le 15 mars. La crise sanitaire a beaucoup perturbé les travaux des collectivités, tant municipales qu'intercommunales : installation définitive des exécutifs début juillet, prises de décisions retardées par des services de l'Etat fonctionnant au ralenti, réunions en visioconférences pas toujours pratiques, ... J'ai essayé de maintenir un rythme d'information envers nos élus communaux. Depuis juillet, nous avons multiplié nos réunions afin d'avancer sur nos projets futurs.

Au travers de cette lettre, je vais vous donner des informations que j'aurais eu plaisir à vous transmettre lors de la cérémonie des vœux. Cette année, je ne prendrai pas le risque de vous réunir le premier dimanche de janvier. Il est prudent d'annuler cette chaleureuse rencontre. Si la situation le permet, nous essayerons de nous réunir au printemps afin de partager ensemble un moment convivial.

# Des idées, des réflexions et des projets pour notre village.

Nous avons échafaudé un certain nombre de projets sur ce début de mandat :



- Développer l'accueil des enfants en bas âge et en périscolaire, en créant une nouvelle structure d'accueil (maison d'assistantes maternelles (MAM), crèche ou micro-crèche, ...).
- Améliorer la sécurité dans le centre du village pour les piétons et les usagers,
- Satisfaire nos obligations énergétiques et réglementaires sur les bâtiments communaux,
  - Terminer l'accessibilité de l'école,
  - Mettre en place une structure multisport,
  - Rénover le local technique.

Lors de notre dernier conseil municipal, le 8 décembre, nous avons priorisé les travaux à venir en abandonnant le projet de la petite enfance. En effet, ce projet impliquait la construction ou l'achat d'un bâtiment, celui-ci devant répondre à des normes règlementaires strictes. Nous avions émis l'hypothèse d'acheter la maison de M. Durand, au bourg, afin d'utiliser une partie du bâti en plateau locatif et l'autre partie en MAM. Mais nous avons finalement jugé satisfaisante la capacité d'accueil des assistantes maternelles de la commune, abandonnant de fait l'acquisition de la maison de M. Durand.

Les cinq autres sujets sont toujours en cours de réflexion et ont été confiés au bureau d'étude « Réalité », chargé de mission d'accompagnement à maitrise d'ouvrage.

# **BRÈVES ARDILLATONNES**

# La sécurité du centre-village

Afin d'améliorer la sécurité, nous souhaiterions modifier l'entrée du village (côté salle des fêtes), en la déplaçant à la hauteur du calvaire. Ce changement permettrait d'englober l'entrée du lotissement de la Fontaine dans l'agglomération, obligerait les usagers à réduire leur vitesse en amont du centre-bourg et permettrait la création d'une zone piétonnière sécurisée.

Nous prévoyons également l'aménagement d'un plateau routier en contre bas de l'école, avec un cheminement piétonnier pour accéder au parking.

### Des obligations énergétiques et réglementaires pour nos bâtiments communaux :

#### La mairie

Nous envisageons le remplacement des huisseries du bâtiment, l'isolation par l'extérieur de la façade nordouest et nord, l'isolation des combles et la réfection de la toiture. Nous prévoyons aussi le rafraîchissement de notre salle de conseil municipal. La mairie est actuellement chauffée au gaz, une énergie fossile que nous devrons supprimer à terme...

#### L'école

L'école a été rénovée en partie en 1990 mais l'ensemble des huisseries présente des signes de vieillissement : elles seront changées. Nous devons aussi envisager le remplacement de la chaudière à fuel. La mise en accessibilité de notre école, repoussée financièrement depuis de nombreuses années, et le rafraichissement des espaces scolaires, font partie des projets.

#### La salle des fêtes

Nous planifions cette année l'insonorisation intérieure de la salle des fêtes. Suite à la rénovation de la salle, conformément aux normes sur la nuisance sonore des bâtiments communaux recevant du public, la résonnance intérieure a fortement augmenté : ce désagrément doit être corrigé.

Des appels d'offres et des constitutions de dossiers de subventions sont nécessaires. Tous ces travaux ne pourront donc pas se réaliser sur une année. Nous prioriserons leurs réalisations en fonction de notre budget car nous n'avons pas voulu impacter les taux d'imposition de la commune cette année encore. Nous souhaitons ne pas avoir à le faire les années à venir.

#### Des quais de stockage de bois

Dans un souci de préserver nos voiries proches des secteurs boisés, la commune va créer deux quais de stockage de bois, avec l'aide du CRPF et de la région Auvergne Rhône-Alpes. Ces quais seront situés sur le massif de Champommier, le long de la route forestière montant au Mont Saint-Rigaud.

#### Les travaux et achats de l'année 2020

2020 n'est pas restée sans travaux sur la commune ! Le **programme de voirie**, validé en début d'année, s'est déroulé ce printemps avec la réfection du chemin des Oncins et de l'impasse des Bretus.

Un **véhicule utilitaire**, acheté en fin d'été, aidera l'agent communal pour ses activités d'entretien. Les déplacements sur la commune seront optimisés, certains ne nécessitant pas l'utilisation d'un tracteur.







Sapin offert par la société Patay Paysage

A l'école, un vidéo projecteur interactif est venu compléter les outils pédagogiques déjà en place. La troisième classe en sera équipée sur 2021. Une **balustrade** a été installée sur le mur en dessous de l'école et des **portes manteaux** ont été réalisés pour la garderie.

En cette période de fêtes, nous avons renouvelé nos **équipements de décoration du village**, un complément sera réalisé l'année prochaine.

Le projet de la **Résidence Séniors** est toujours d'actualité. Des rencontres avec des opérateurs sociaux sont en cours et nous attendons des informations pour ce début d'année.



Concernant la communication, je vous rappelle que notre **site internet** est nourri des actualités communales.

L'application pour téléphone portable **«Panneau Pocket »** est mise à jour au fur et à mesure des besoins. Cet outil gratuit est désormais accessible aussi sur ordinateur (app.panneaupocket.com).



### Communauté de Communes Saône Beaujolais



Le nouveau bureau, installé en juillet, continue de travailler dans la dynamique de l'ancienne présidence. Nos communes doivent continuer à s'investir dans les réunions de commissions. C'est en tout cas le souhait que j'ai formulé à notre équipe communale. C'est en prenant part à ces travaux de commissions que nos petites communes continueront d'évoluer.

#### Le PLUIH

Le Plan Local d'Urbanisme, que l'on a souhaité Intercommunal et à vocation Habitat, communément appelé PLUIH, est un sujet particulièrement important. Actuellement en cours d'élaboration, nous recrutons un bureau d'étude sensibilisé à nos villages ruraux mais surtout qui soit à l'écoute des élus souhaitant construire leur propre territoire, et non celui de l'ÉTAT. Il s'agit d'un dossier complexe sur lequel notre engagement est fortement sollicité.

### Economie locale: des aides et des actions

La CCSB, au travers sa compétence économie, a aidé le monde artisanal et commercial à l'arrêt durant ces périodes de confinement et de fermeture imposées. Des aides ont également été apportées aux hébergeurs.

Des actions sous forme de 'bons participatifs' ont été initiées. Ces bons sont valables dans les commerces locaux ayant adhéré à la démarche : pour chaque achat de 30 euros, 5 euros sont pris en charge par la CCSB. Ils sont disponibles à la Mairie et sur le site de la CCSB.



#### **Antenne Orange**

La CCSB a fait l'acquisition de terrain sur le chemin du Grand Berre. A court terme sera réalisé un quai pour le stockage, le chargement et le déchargement de bois. En partie haute du ténement, sur une propriété privée, Orange a obtenu l'autorisation de construire une antenne relais de téléphonie mobile. D'une hauteur de 33 mètres, elle sera adossée aux sapins existants.

C'est donc dans ces circonstances sanitaires particulières que je vous souhaite, au nom de la Commune et du Conseil Municipal, de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous adresse pour cette nouvelle année tous nos vœux : des vœux de bonheur, des vœux de joie, des vœux de santé,... Que chacun d'entre vous puisse profiter de sa famille proche.

Un dernier vœu pour conclure, celui du redémarrage de notre vie associative. Une vie associative qui nous aura beaucoup manqué sur 2020.

# A toutes et à tous une très belle année 2021!

Jean-Michel MOREY

